

LES AMIS DE LAPRAK

Juin 2007

Bulletin No 5

MOT DU PRESIDENT

Comme chaque année à cette période, nous venons vous offrir ce petit livret et vous exprimer notre gratitude pour votre engagement à nos côtés. Grâce à vous tous, nous avons pu continuer notre action, parrainer près de 800 enfants laprakis et gumdakis, financer la construction de la nouvelle école de Gumda et son équipement en bancs et tables, lancer le chantier de l'école de Lapsibot où une centaine d'enfants seront scolarisés et continuer d'assurer les salaires de neuf enseignants. Un grand merci donc à vous tous qui nous avez suivis et aidés durant toute cette année. Lors du trek à Laprak en avril dernier, vous étiez là, vous marchiez avec nous sur les sentiers népalais et tous les bravos, les namastes enthousiastes, les fleurs offertes et les sourires lumineux des enfants étaient pour vous aussi !

Namaskar à tous et à l'année prochaine pour le 10ème anniversaire de notre association.

Christian Guillemot
Président



Chaque année, un cadeau est offert à tous les élèves. Cette année c'était un pull.

UNE NOUVELLE ECOLE

Une nouvelle école est en construction à Lapsibot. Une école provisoire a été montée dans le village afin d'assurer les cours pendant les travaux. Lapsibot est le troisième village aidé par LES AMIS DE LAPRAK.

2006 - 2007 EN CHIFFRES

Les comptes sont tenus du 1er mai au 30 avril, période correspondant à l'année civile népalaise, mais les parrainages sont réglés fin décembre.

FINANCEMENT

PARRAINAGES	21890	euros
DONS	15385	euros
VENTE D'ARTISANAT	9620	euros
INTERETS BANCAIRES	548	euros
TOTAL	47444	euros

DEPENSES EN FRANCE

ASSURANCE GMF	446	euros
FRAIS D'EXPEDITION	985	euros
ACHAT DE FOURNITURES	315	euros
PARTICIPATION MANIFESTAT°	308	euros
F. DE TRANSFERT INTERNAT°	51	euros
TOTAL	2105	euros



DEPENSES AU NEPAL

SALAIRES DES INSTITUTEURS	4957	euros
SALAIRE CORRESPONDANT A LAPRAK	357	euros
SALAIRE CORRESPONDANT A KTM	527	euros
CADEAU ANNUEL	1905	euros
BOURSE ANNUELLE SLC	714	euros
FONCTIONNEMENT COMITE VILLAGE	303	euros
ACHAT ARTISANAT	2577	euros
TRAVAUX LAPRAK	3807	euros
FRAIS DE SCOLARISATION	3333	euros
FRAIS DE PORTAGE	1321	euros
CARTES POSTALES + ENVOI	246	euros
TRAVAUX ECOLE GUMDA	8666	euros
TRAVAUX ECOLE LAPSIBOT	7824	euros
ACHAT MATERIEL PEDAGOGIQUE	1115	euros
FRAIS BANCAIRE	3	euros
TOTAL	37771	euros



La différence est placée sur le compte de l'association, en vue d'un financement éventuel à faire en cours d'année.

L'ECOLE DE LAPSIBOT

Une école provisoire pendant la construction de l'école définitive et une scolarité assurée pendant cinq ans pour chaque enfant.

Lapsibot avait déjà une petite école mais trop vétuste. Celle-ci vient d'être rasée en mars 2007 pour la construction d'un nouveau bâtiment. Pendant le temps des travaux, les enfants continueront les cours dans une école provisoire sous tente.

Située à quatre heures de marche, l'école de Lapsibot assurera l'éducation des plus petits, soit cinq ans de scolarité. Ainsi des heures de marche leur seront évitées pour aller jusqu'à l'école de Laprak. Les enfants de Lapsibot, lorsqu'ils continuent leurs études, vont à Laprak ou à Arughat, en fonction des familles pouvant les accueillir.

La cérémonie de consécration avant le début des travaux (ci-contre)



A Lapsibot, les enfants auront le même type d'aide, pour leur scolarité, que les élèves de Laprak et de Gumda.



Une école provisoire a été dressée sous tente



UNE BOURSE POUR PASSER LE SLC

Le SLC (School Leaving Certificate) sanctionne la fin des études secondaire. Une étape importante dans une vie scolaire que nous avons souhaité accompagner.

Au Népal, l'épreuve du SLC est passée après dix ans de scolarité. A Laprak, l'école assure la scolarité jusqu'au SLC, avec quelques beaux succès à l'examen. En 2006, 13 élèves de Laprak ont été sélectionnés pour le SLC et 9 l'ont obtenus. Toute la scolarité se déroule au village, mais le SLC a lieu à Ghorka, à 3 jours de marche. Six semaines de révisions et deux semaines d'épreuves sont nécessaires à l'obtention du SLC. Nous avons mis en place une bourse de 5000 roupies, soit 55 euros, afin de couvrir les frais de pension pour deux mois à Ghorka, et les frais d'examen.



Remise des bourses par Christian aux élèves de Gumda (en haut) et de Laprak (en bas).

CALENDRIER

2 décembre 2007, rencontre des parrains et marraines à Valentigney, salle de l'OTA.

Mai 2008, Festival Baume au Coeur à Baume les Dames.

Juin 2008, Festival du Népal à la Pagode de Vincennes et Festival Rencontres et Racines à Audincourt.

NOUS CONTACTER

LES AMIS DE LAPRAK
8 rue Nicolet - 75018 Paris
michel.touya@wanadoo.fr

Secrétariat
34 rue des Barres-25700 Valentigney
c.g.guillemot@free.fr

INFOS

CADEAUX INDIVIDUELS

Nous vous demandons de pas envoyer de cadeaux à votre filleul, ceci afin de ne pas provoquer d'inégalités entre les enfants. Chaque année l'association fait un cadeau, de votre part, à tous les enfants scolarisés, parrainés ou non.



En 2003, un cartable a été offert à chaque enfant scolarisé.

Toutefois, vous pouvez écrire, en anglais, à votre filleul en nous confiant le courrier ou en l'envoyant à notre représentant :
Harka Gurung
TRINETRA ADVENTURE
GPO Box 20231
Kantipath - Jyatha
Kathmandu - Népal
(préciser le nom et No de parrainage)

MISE A JOUR DU CARNET D'ADRESSES

Afin de réduire nos coûts d'expéditions, devenus importants, nous souhaitons pouvoir vous envoyer par mail, le bulletin d'information et le reçu fiscal.

Aussi, nous vous remercions de communiquer à Christian Guillemot, tout changement de coordonnées ou d'adresses e-mail :

c.g.guillemot@free.fr

34 rue des Barres-25700 Valentigney

REGLEMENTS DES PARRAINAGES

Nous vous remercions de penser à régler les parrainages chaque année fin décembre, ceci afin de limiter les frais de rappel.

INSCRIPTIONS AU TREK 2008

Si vous souhaitez aller à Laprak, Gumda et Lapsibot, vous pouvez vous inscrire auprès de Christian pour le trek du 5 au 20 avril 2008. Ce sera l'occasion de fêter l'anniversaire de l'association : 10 ans déjà !



Christian avec les parrains et marraines, lors du trek 2007.



BULLETIN DE PARRAINAGE OU DE DON

Si vous souhaitez parrainer un enfant, merci de retourner ce bulletin accompagné d'un chèque de 35 euros à l'ordre de "LES AMIS DE LAPRAK", à l'adresse suivante :

Christian Guillemot
34 rue des Barres
25700 Vlentigney

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

e-mail :

Je m'engage à parrainer un enfant de Laprak ou du VDC de Gumda, pour une durée de 8 ans.

Préférence (pas toujours possible) :

Fille

Garçon

Je ne peux m'engager dans un parrainage mais je participe à l'achat de matériel scolaire et aux autres actions pour une somme de :

Date et signature :

Comment nous avez-vous connu ?

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !

Chaque année, tant que votre filleul (e) fréquente l'école, nous vous invitons à verser votre parrainage de vous-même en fin d'année, sans que cela fasse l'objet d'un rappel de notre part, afin de limiter les frais postaux devenus importants.

Si d'aventure, votre filleul (e) devait quitter l'école, nous vous avertirons et vous aurez la possibilité de cesser votre parrainage ou de le reporter sur un autre enfant.

